Reinbeckenert, Carpentier, François — Roost-Warendin, Lazarel, Vandenbrouck — Rouhes, Dupuis, Léon.

Douai-Sud

Lavarde, Lenne, Jean-Baptiste — Aniche, Prouvost, Joseph — Lefort, Gaston — Feria, Goudailler, Alfred.

Marchiennes

Pruvost-sort, Lemaire, Aimable — Fenain, Delsart, Antoine.

Orchies

Landas, Macres, Georges — Paumont, Dubus, Albert — Cautichez, Théodore.

Arrondissement de Dunkerque

Bergues

Grochte, Devulder Jules.

Dunkerque-Est

Dunkerque, Bocquet Gaston — Rosendael, Haezebroeck, Hubert — Dunkerque, Donchy Paul.

Rondschoote

Rondschoote, Billiaert Constant — Rexpoede, Doremus Charles.

Arrondissement d'Hazebrouck

Hazebrouck-Nord

Blaringhem, Ladant Lucien — Hazebrouck, Henri Bruiges.

Hazebrouck-Sud

Hazebrouck, Lahaye Henri — Morbecque, Derenchy Victor.

Merville

Merville, Lonagie Julien.

Steenvorde

Oudezeele, Bellynck Elie.

Arrondissement de Lille

Armentières

Armentières, Lassalle Lucien — Houplines, Delerue Victor — Erquinghem-Lys, Cambier Alphonse.

Haubourdin

Santes, Alexandre Henri — Haubourdin, Martel Esmond — Loos, Ha Anedée, Parent Maurice — Emmerin, Hagoux François.

La Bassée

Illanlay, Cousin Louis — Marquillies, Bocquet Emmanuel.

Lannoy

Willems, Clarmont Emile.

Lille-Centre

Lille, Dupracter Edouard.

Lille-Est

Lille, Quin Eugène — Helleemmes, Bron Jules.

Lille-Nord

Lille, Quesnoy Louis.

Lille-Ouest

Lille, Billot Charles.

Lille-Sud-Est

Lille, Doutrelon Joseph.

Pont-à-Marcq

Avelin, Facq Henri — Bersée, Dutriez François.

Quesnoy-sur-Deûle

Comines, Leroy Auguste.

Roubaix-Nord

Roubaix; Parey J.-B., Farrat Emile, Grimonprez Augustin, Dutaisize Louis.

Roubaix-Ouest

Roubaix, Orcher Charles.

Seclin

Seclin, Didier Claude — Annœulin, Regnier François.

Tourcoing-Nord

Lagache, Antoine.

Tourcoing-Nord-Est

Duquesnoy, Emile.

Tourcoing-Sud

Mouvaux, Deconinck, Paul. — Marcq-en-Barœul, Wattelle, Georges.

Arrondissement de Cambrai

Bouchain

Haspres, Caffiaux, Henri — Morelle, Henri — Lourches, Coton, Augustin — Haspres, Meriaux, Jean-Baptiste.

Condé

Odomez, Legelen, Henri.

Denain

Douchy, Lemaire Charles — Haveluy, Vastra, Irénée — Denain, Watier, Léon.

St-Amand (rive droite)

St-Amand, Cavelier, Zéphir.

St-Amand (rive gauche)

Rosult, Waterlot, Louis — Thun, Duprez Victor — Nivelles, Toucourt, Marital — Trauchant, André — St-Amand, Birembaux, Emile — Degorge, Arthur.

Arrondissement de Valenciennes

Valenciennes-Nord

Wallers, Bandin, Benoit.

Valenciennes-Sud

Quiévrain, Monchiniort Henri — Aulnoy, Dupuet Auguste.

Ajournés classe 1897

Douai-Sud

Aniche, Poulain Albert.

Lille-Centre

Lille, Coupet Louis.

Lille Nord-Est

Lille, Delacour Oscar.

Lille Sud-Ouest

Lille, Vahé François — St Louis.

Roubaix'Est

Roubaix, Wagnon Louis.

Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement

Le *Journal officiel* publie un décret aux termes duquel une médaille de bronze est créée au ministère de l'intérieur pour récompenser en actes on faits particuliers de courage et de dévouement.

Cette médaille de bronze prendra rang entre la mention honorable et la médaille d'argent de 2e classe.

Les titulaires d'une médaille d'or de 2e ou 1re classe sont autorisés à porter sur le ruban de la médaille une rosette tricolore dont le diamètre est fixé à un centimètre.

Nominations administratives

Receveurs des postes et télégraphes. — M. Ryckeling, adjudant au 166 bataillon de chasseurs à pied, est nommé à la recette de Saint-Maurice-sous-les-Côtes (Meuse).

L'ASSASSINAT DE L'EXTERNAT DE N.-D. de la Treille

Les Gens de lettres

La *Dépêche*, qui a la bonne fortune de recevoir des interviews à domicile, déclare que Mme Durieux qui a n'a apporté aucune animosité dans cette affaire » : « ramasse elle-même dans l'escalier de M. Dugardin, des lettres très régulièrement découpées.

Cela est fort possible 2! si on se rappelle l'âge de la fillette de M. Dugardin qui aurait dû être parvenu d'années, on ne peut s'étonner de la régularité des découpures.

Généralement lorsque les enfants découpent des lettres, ils ne s'amusent pas à les taillader à tort et à travers.

D'ailleurs, en supposant un instant contre toute vraisemblance que M. Dugardin les eu découpées lui-même pour servir à la confection des lettres de l'Externat, comment supposer un instant qu'il ait été assez naïf pour les semer dans un escalier commun qu'il sait devoir être parcouru chaque jour par un employé de la *Croix du Nord*. Il a la, une cuisine, salle à manger au fond de la cour qui lui sera fort à l'aise pour se livrer à son travail de découpures et il s'en va tout simplement dans sa chambre voisine de celle de l'employé de la *Croix*.

Cette histoire de Petit Poucet ou les criminels sèment eux-mêmes des petits papiers blancs dans les escaliers n'est bonne qu'à amuser des enfants.

Quant à l'étonnement manifesté par Mme Delrue sur l'absence nocturne de M. Dugardin, elle est invraisemblable.

Tout le monde dans la maison savait que M. Dugardin avait passé la nuit entière à chercher Gaston Foveaux en compagnie de M. Dassaussoy.

Ce sont là d'ailleurs discussions oiseuses : l'alibi de M. Dugardin est incontestable et les ecclésiaux en sont pour leurs frais d'imagination.

Légèreté coupable

Les journaux cléricaux voyant la machination du syndicat avortée, plaident la bonne foi. C'est de très bonne foi que les insinuations sur le genre de vie de M. Dugardin ont été lancées. Nous voulons être bons princes et croire à la bonne foi des témoins, M. Hamez, Mmes Delrue et Durieux.

Il n'en est pas moins vrai que s'il n'y a pas eu mauvaise foi, il y a eu incontestablement légèreté coupable.

La moindre enquête sur M. Dugardin leur avait appris que le cheval, cette voiture et cette bicyclette appartenaient à ses patrons. En vérité, on ne joue pas aussi légèrement avec l'honneur d'un homme.

La fin de l'instruction

Nous croyons savoir que l'instruction du frère Flamidien sera terminée la semaine prochaine. Après les derniers interrogatoires de l'inculpé, le dossier sera soumis à la chambre des mises en accusation dans les formes ordinaires.

Leurs têtes de Turc

Le *Nouvelliste-Dépêche* vient de remonter son dada favori. Il croit à tout prix que nous avons la bonne fortune de recevoir nos confidences du parquet et, à l'en croire, il suffit que nous montrons une patte blanche ou mirons rose, pour qu'aussitôt les portes de l'instruction s'ouvrent devant nous.

Outre que les reporters sont un peu comme Molière qui pensait *non bien ou il le trouvait*, nos confrères sont assez versés dans la science du reportage pour savoir qu'il suffit à un journaliste de se tenir sur les marches du Palais pour voir passer les témoins et les interroger à volonté.

Il y avait là un M. Dugardin qui avait quelque droit d'être au courant des graves accusations qui pesaient sur lui et il suffisait ensuite de reconnaître au passage des témoins interrogés pour comprendre aussitôt d'où venaient les accusations.

Or M. Hamez, l'aumônier de la prison de Douai est assez connu pour ne pas passer inaperçu.

Nous n'avons du reste pas l'habitude de donner des leçons de reportage à nos confrères qui sont assez savants quoi qu'en la matière. Ce que nous trouvons étrange, c'est que le *Nouvelliste-Dépêche* alors que renseigné de main de maître, il a pu insérer dans ses colonnes des pièces officielles qui ne pouvaient être connues d'un simple journaliste, nous reproche à tout propos d'être magistralement renseignés.

Nous n'avons pas à défendre en l'occasion l'honorable juge d'instruction. M. Delalé, qui n'a nul souci de ces enfantines critiques. Les têtes de turc du *Nouvelliste Dépêche*, se portent assez bien.

La vérité est que les témoins sont fort marris d'être nommés et que, devant l'avortement de leurs accusations, ils regrettent de se voir désignés.

Ils doivent en effet se rendre compte que si leur bonne foi demeure entière, ils n'en ont pas moins agi, les uns consciemment, les autres au service de Flamidien l'honneur d'un homme.

Quant à croire que M. Dugardin puisse souffrir de ces divulgations, c'est mal connaître les honnêtes gens. Chacun sera unanime à voir dans cet homme une victime nouvelle du syndicat, et la honte ne sera que pour ceux qui veulent arracher un innocent à Flamidien à la justice. C'est d'ailleurs à la demande même de M. Dugardin que nous l'avons nommé.

N'ayant rien à se reprocher, il a tenu à ce qu'on fasse la lumière sur les accusations qui avaient été portées contre lui.

Au *Progrès du Nord*, nous ne sommes pas pour les huis-clos et les instructions au grand jour n'ont jamais fait peur aux innocents.

Chronique Locale

ROUBAIX

Réunion du Comité républicain

Les membres du Comité républicain de Roubaix sont invités à se trouver à la réunion générale qui aura lieu, lundi prochain, 19 juin, au local habituel, à huit heures et demie du soir.

Il y a urgence.

A propos du sectionnement

Le « Comité républicain » voulant protester contre le sectionnement de la Ville de Roubaix a fait imprimer des listes de protestation que l'on peut se procurer dans nos bureaux.

Voici en quels termes la protestation est conçue :

Protestation contre le projet de sectionnement du Conseil municipal de Roubaix

Les électeurs de la Ville de Roubaix soussignés :

Considérant que le sectionnement de la Ville de Roubaix, soumis à l'approbation du Conseil général, est sans aucune circonstance et sans aucun alibi pour l'un quelconque des quartiers de la Ville.

Considérant que la Ville de Roubaix est une, compacte, ayant des intérêts absolument homogènes, que le sectionnement ne peut que créer des divisions et des antagonismes entre représentants des différents quartiers et amuser par la au Conseil municipal des discussions d'intérêt privé.

Considérant que la population de Roubaix ne forme qu'une seule agglomération, et que d'ailleurs les quartiers ne peuvent être représentés qu'en vertu par une répartition équitable des candidats dans *la confection des listes*.

« Font appel à la vigilance des conseillers généraux républicains pour faire renoncer une manœuvre ayant pour objectif de faire entrer à l'hôtel de ville de Roubaix, un conseiller municipal composé des conseillers de la troisième République et partisan résolu des antagonismes entre représentants, de ne voir que le scrutin de liste continue à être appliqué aux élections municipales de Roubaix. »

L'Union sociale et patriotique a fait placarder l'affiche suivante, hier dans la soirée :

Ils ont peur :

Les collectivistes haïtus aux élections législatives et rebattus aux élections cantonales se savent battus d'avance aux élections municipales de 1900.

Les nationalistes ont leur impuissance les déterminant à prendre un masque ; dans l'espoir de duper, les nationalistes disent aujourd'hui qu'ils pourront, lorsque retirer leur confiance, ils évoquent le spectre clérical, et dénoncent le projet de sectionnement décrété au Conseil municipal par MM. Motte et Castelen et soumis à l'enquête de M. Achille Rousseau.

Ils n'abusent personne.

Les républicains savent que leurs élus n'ont pas démenti ; aussi les électeurs roubaisiens ne manifesteront pas contre le projet de sectionnement municipal ; au contraire ils iront tous à la mairie du 15 au 21 juin d'abord, puis le 27 juin, déclarer qu'ils sont favorables à ce projet qui seul établira une représentation sérieuse de chaque quartier de la cité et bannira la politique du conseil municipal redevenu conseil d'administration Communale.

Electeurs,

Allez tous à la Mairie pour écraser encore une fois le collectivisme.

L'Union Sociale et Patriotique.

Suicide par pendaison

Samedi matin, le quartier de la rue de la Fosse aux Chênes a été mis en émoi par le suicide d'un boucher fort connu. Le mobile que l'on doit attribuer à des chagrins de famille.

Il était environ dix heures quand M. Charles Dumortier, âgé de 50 ans, demeurant place de la Fosse-aux-Chênes, à l'angle des rues du Collège et Daubenton, était occupé à découper de la viande pour ses clients. Soudain, sans prétexte de quoi que ce soit, il monta l'escalier qui conduit à sa chambre à coucher.

La fille, inquiète de ne pas le voir redescendre à l'opinin et n'ayant pas de réponse monta à son tour, mais arrivée au haut elle se trouva en présence de la porte de la chambre à coucher de son père, dûment fermée.

Son l'entrée d'un funeste pressentiment elle pria sa cousine d'appeler un voisin.

Celui-ci arriva aussitôt, enfonça la porte et dans la chambre on trouva le malheureux pendu à une poutre.

On s'empressa de couper la corde et par des soins énergiques on essaya de le rappeler à la vie, mais tout fut inutile.

Le docteur voisin qui avait été mandé ne put que constater la mort.

M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, a procédé aux constatations d'usage.

M. Dumortier était depuis quelque temps, soucieux, rien ne le faisait supposer que c'est dans un accès de fièvre chaude qu'il a mis fin à ses jours.

Vol important de tissus. Deux arrestations

Il y a quelque temps, nous avons relaté un vol important de tissus commis au préjudice de M. Fiorimond Waltel, fabricant rue du Moulin.

Plainte avait été déposée à la police et jusqu'à présent les recherches avaient été infructueuses on ne parvenait à mettre la main sur les auteurs de ce méfait.

Ces jours-ci M. Squirée, commissaire de police du 4e arrondissement, a procédé aux constatations sur un jeune homme qui avait été vu offrant des coupons en vente.

Il fit aussitôt arrêter et amener à son bureau.

Interrogé sur la provenance de ses marchandises il se trouva embarrassé et ne sut que répondre.

Devant cette attitude louche, le magistrat le pressa de questions, de sorte que le prévenu s'embrouilla et finit par s'avouer coupable du vol tout en accusant un autre individu de complicité.

Ce dernier fut arrêté samedi matin à son domicile, rue Kléber, à Croix. Conduit au poste de la arrondissement, il a déclaré se nommer Simon Dumortier, âgé de 40 ans, employé.

Quant au jeune homme, il se nomme Georges Rosa, âgé de 17 ans, domicilié à la limite du territoire de Roubaix.

Après avoir été longuement interrogés et confrontés avec des témoins, les deux inculpés ont été écroués au poste de Fabrique.

Lundi matin, ils seront transférés à Lille.

Accidents du travail

Vendredi dans la journée, une ouvrière rattacheuse de la maison Cavrois Mahieu, rue du Général Chanzy, Mlle Leonie Squinet, âgée de 28 ans, a été prise entre le bâti et le chariot de son métier.

Le docteur qui lui a donné ses soins, a relevé des plaies aux jambes et a conclu à 3 semaines d'incapacité de travail.

Chute dans les escaliers

Vendredi dans la soirée, une ménagère, Mme Roussel Vandenbrouck, rue du Sim, demeurant boulevard de Beaurepaire, 56, était occupée à nettoyer ses escaliers, quand soudain, elle manque le pied et tombe dans le vide.

Dans cette chute, l'infortunée s'est fracturé la jambe gauche.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, elle a été admise à l'Hôtel Dieu.

Une vache errante

Hier matin, vers quatre heures, des ouvriers se rendant à leur travail n'ont pas été peu surpris de rencontrer une magnifique vache qui se promenait dans la rue du Curé, derrière l'église Saint-Martin.

Ils s'en emparèrent et l'amenèrent au poste de police de l'Hôtel-de-Ville où on la fit mettre en fourrière avec les chevaux du service de l'abouage.

Le propriétaire de cet animal, qui a été conduite dans les étables de l'abattoir ou son propriétaire peut aller la reclamer.

Service des Commissaires de Police

N'ous approns que le service de permanence dans les bureaux de police ne sera plus fait, désormais, que par trois commissaires.

Donc aujourd'hui, les bureaux de police du 1er arrondissement seront tenus par M. de Paul et du 3e arrondissement, place Guaptal, seront fermes toute la journée.

Par cette nouvelle organisation les commissaires auront successivement un dimanche de congé par mois,

Certificat d'études primaires

Hier ont eu lieu à l'école de filles de la rue de l'Ommelet, dirigée par Mme Plamantier, les examens pour l'obtention du certificat d'études primaires pour les jeunes filles fréquentant les écoles laïques du canton de Roubaix-Nord.

M. Bourbon, inspecteur primaire, présidait la commission d'examen.

Voici les résultats obtenus : inscrites, 95 ; présentes, 91 ; reçues, 72.

Les prix décernés ont été obtenus : 1er par Mlle Sophie Ghiot, 62 p. 1.4, élève de l'école laïque de la rue des Anges ; 2e, par Mlle Marie Denis, 54 p. 3.4, élève de l'école laïque de la rue Saint-Vincent de Paul.

Ont obtenu la mention de dessin : Mlles Clémence Jourst et Jeanne Sergent, élèves de l'école de la rue des Anges ; Julie Dutat, élève de l'école de la rue d'Oran ; Gabrielle Declerck, élève de l'école de la rue Saint-Vincent de Paul.

Voici les épreuves qui ont été données aux aspirantes :

Dictée : *L'incidente à l'école*

Pour un léger mal de tête, pour une nuit où le sommeil a été moins bon, pour un repas de famille, parfois les petites écolières manquent volontiers l'école !

Une autre fois, elle préférant de la neige, de la pluie ou du verglas, elle reste à la maison à grelotter blanche. Tous les prétextes leur sont bons. Ah ! mes enfants, vous ne savez pas ce que vous perdez en agissant ainsi. Vous êtes ses pensées comme celles qui ont dormi sur un beau pain blanc et qui s'amusaient à le jeter aux quatre vents du ciel au lieu de s'en nourrir.

L'instruction que vous allez chercher à l'école, l'éducation que vous y recevrez vous y donnent, c'est le pain blanc qui entretient la force et la santé de votre intelligence en même temps qu'il forme votre cœur et votre tête.

Calcul

I. — Pour faire confectionner une douzaine et demi de camisoles, une ouvrière a facturé achète 36 m. de calicot à 0 fr. 80 le mètre. Le fil, les boutons et la garniture lui coûtent 6 fr. 50 par douzaine et l'ouvrière charge de ce travail lui demande 4 fr. 20 par camisole. A combien lui revient chaque camisole ?

II. — On a acheté une maison 8750 fr., laquelle exige tous les ans 175 fr. de réparations. Combien doit-on la louer pour que cette *acquisition rapporte* 5 0/0 ?

Composition Française

Votre mère, obligée de s'absenter pendant deux jours, vous a chargée de la remplacer dans les soins du ménage, la préparation des repas, la surveillance de vos jeunes frères ou de vos jeunes sœurs.

Dites comment vous êtes tirée d'affaire et en quel état votre mère, à son retour, a trouvé la maison.

Dessin

Coin de mouchoir orné d'une initiale. Construire un carré dont les côtés, parallèles à ceux de la feuille, aient environ 4 centimètres. Tracer les deux petit bord. Ce carré représente un coin de mouchoir.

Dans l'un des angles, dessiner la lettre A et lui donner la forme et l'ornementation que l'on voudra.

Couture

Couture rabattue.

Lettre B...

La Grande Harmonie à Amiens

La Grande Harmonie est partie ce matin à 7 heures 20, par train spécial pour assister au festival d'Amiens où une réception des plus magnifiques l'attend.

La Roubaisienne

Voici les concours auxquels prendre par à Cambrai notre société municipale de gymnastique :

Concours de section similaire de première catégorie — Concours de mouvements spéciaux — Concours de pyramides — Concours individuel artistique. — Concours athlétique — Concours spécial de sauts à la perche.

Les membres de la Roubaisienne se rendront également à Cambrai pour prendre part au concours de section en division supérieure et au concours individuel de sauts.

Les répétitions des mercredi, vendredi et samedi pour adultes, des lundi, mardi et jeudi pour les jeunes, sont suivies très régulièrement et laissent espérer d'heureux résultats.

Concert public

Programme du concert public qui sera donné au Parc de Barbieux, aujourd'hui 18 juin, et place de la Liberté, le jeudi 22 courant, par la fanfare le « Paix » :

1° Marche militaire, Tarin — 2° Ouverture-Cybèle, Z. Bizjus — 3° Fantaisie sur la Fille du Régiment, J. Kessels — 4° Bellona, polka pour piston, Faust — 5° Mosaïque de l'opéra Nabuchodonosor, J. Kessels — 6° Fantaisie sur l'opéra Tancrède, G. Rossini — 7° Grande valse, voix romaine, J. Kessels.

Qu'y met-on ?

Si certains débutants n'ont fait que l'un surveille, Glissent de dans Congrès, pour traiter, en leur corbeille, Mo manquez pas de lire, avec soin, le vrai nom Victor Vaissier, que doit porter chaque savon.

Joseph Douez, au parfumeur parisien.

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Meilleur d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : **68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.** 0. 0.

WATTRELOS

Un maître-chanteur. — Depuis quelques jours, un individu, se disant employé des contributions indirectes, parcourait dans la commune, allant dans les divers cabarets réclamer à leurs tenanciers des sommes qui dit-il, n'ont été payées.

Plusieurs cabaretiers du hameau du Petit Tournai ont déjà été victime de ce chevalier d'industrie dont voici le signalement : Taille 1 m. 70 environ, d'une assez forte corpulence, moustache noire. Il est vêtu tout de noir, chapeau rond noir à larges bords.

Il voyage avec une canne et la serviette sous le bras.

La police a ouvert une enquête pour pouvoir mettre la main sur cet habile filou que nous signalons à l'attention du maire ayant déjà opéré dans la commune de Croix.

CROIX

Défaut de balayage. — Une contravention pour *défaut de balayage* a été dressée le 16 courant à M. Jules Fouin Devallez, industriel, demeurant rue de Roubaix.

Distribution de viande de taureaux. — Deux taureaux, provenant de la Corrida d'aujourd'hui, seront distribués, demain lundi à 6 heures du matin, par les soins de l'Administration municipale, dans la cour de la mairie, aux personnes nécessiteuses de la commune, n'étant pas assistées par le bureau de bienfaisance.

Exploits de gamins. — Trois jeunes gamins, qui ont ravagé un champ de blé, aux environs du cimetière, se sont vu dresser procès-verbal par le commissaire de police, Voici leurs noms :

Menard Louis, né à Croix, 11 ans, demeurant rue du Progrès, 61 — Vancelle Emile, 6 ans, né à Tournai, demeurant rue Saint-Paul, 13 et Dereux Raymond, 7 ans et demi, né à Croix, demeurant rue Saint-Paul 13.

Les opérations auront lieu à la mairie dans la salle habituelle.

Les assistants recevront leur convocation par les gardes.

Modestie d'honneur. — Une brave femme, Mme Elise Cottrel, femme Julien Dieudonné, âgée de 54 ans, demeurant rue des Ogiers, est proposée pour la médaille d'honneur pour avoir élevé 43 enfants en nourrice, et qui sont tous vivants.

Toutes nos félicitations à cette brave et digne femme.

ÉLIXIR SUEDOIS

Voir à la 4e page.

TOURCOING

Concours de chant et de déclamation

Nos lecteurs se rappellent le grand succès obtenu l'an dernier, au 14 juillet, par le concours de chant organisé par la commission municipale des fêtes.

Le nombre assez élevé des concurrents et les qualités assez sérieuses montrées par quelques uns d'entre, et surtout le zèle très estimable des prix et des récompenses qui leur ont été offertes enfin, les titres des membres du jury, choisis parmi tout ce que notre ville compte de musiciens éminents, tout en un mot, avait été réuni pour assurer le succès de cette innovation, que d'aucuns regardaient comme téméraire. Je n'ai pas besoin plus de rappeler l'affluence qui se pressa aux Ecoles académiques et dans la salle du Casino : ou aurait cru assister à un grand concert.

Bref, les organisateurs avaient eu l'honneur, et le plaisir de voir leurs espérances se réaliser et de constater que tout n'était passé le mieux du monde.

Mais, noblesse... oucès, veux-je dire, oblige ! Cette année, le concours de chant a été élargi : il a été créé une division supérieure. Je laisse de côté les les réglements qui le concernent : les amateurs les connaîtront bientôt. J'insisterai sur une autre innovation qui à mes yeux est d'un grand prix : Je veux parler du concours de déclamation, il n'est pas donné à tout le monde d'avoir une jolie voix, et encore faut-il juste, de pouvoir gagner des millions avec son gosier. Ce sont là des dons naturels que bien peu ont en partage.

Au contraire, — et ici qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée : je ne veux point établir de comparaison entre la difficulté de l'art du chant et de l'art de la lecture expressive et de la déclamation — au contraire, un grand nombre de personnes peuvent essayer de *dire* un monologue de Coppée, quelques passages de V. Hugo, de Musset, etc... : qui n'oseraient jamais chanter même les airs les plus faciles d'un opéra ou d'une opérette, craignant de faire des notes fausses comme Juda et d'amuser ceux qui les écoutent.

J'engage donc vivement les jeunes gens à prendre part à ce concours, et non pas seulement ceux qui ont l'habitude de dire quelque monologue dans des réunions amicales, mais surtout ceux qui aiment la littérature ou si l'expression est trop vaste, qui éprouvent du plaisir à lire de belles choses.

Et ils trouveront plus d'un avantage — sans parler même des prix qui ne sont pas, cinq francs qu'ils pourront gagner, — leur cœur et leur esprit en profiteront. Au contact de nos grands écrivains, l'élève, s'élève, les sentiments s'éveillent. Puis, chose qui n'est nullement à dédaigner — leur langage se modifiera peu à peu, leur prononciation deviendra plus nette, plus française. Et ce sera un bienfait si l'on sait que le jargon barbare que l'on entend dans nos rues !

Il est entendu que je n'ai pas de conseils à donner aux jeunes gens qui voudront concourir. Seulement je me permets d'appeler leur attention sur deux points essentiels : 1° *l'intelligence* du morceau à déclamer, en bien comprendre les idées et éviter les contresens d'interprétation (à la Comédie française, paraît-il, il n'est pas rare que tel grand acteur ou telle actrice reçoive se tromne sur le sens d'un vers de Racine) ; 2° la *diction* de telle ou telle scène qui prouvera déjà par les différentes intonations si le sens général a été compris. Le ton à employer dans le dialogue n'est pas le même celui qui conviendra au récit ; les passages de sentiment seront dits autrement que les passages d'ironie, etc., etc. Ces choses-là se sentent, si l'on a tant soit peu de culture.

Mais, mon cher Monsieur, me direz-vous, c'est impossible, ce que vous nous racontez là ; avons-nous le temps de faire toutes ces études dont vous parlez ? » C'est un peu vrai. Mais, mettez-vous résolument en face du morceau que vous avez choisi ; relisez-le plusieurs fois attentivement, tâchez de bien saisir et de bien comprendre les idées et de leur enchaînement, ce qui sera d'un grand secours pour la mémoire. Ensuite, vous l'apprendre par cœur, devant une glace au besoin, afin que vous puissiez juger de l'effet de vos gestes. (Ne faites que le moins de gestes possible).

Répétez souvent la pièce et cherchez à perfectionner vos intonations en tenant bien compte de l'idée.

Après ces différentes opérations, votre préparation aura été sérieuse et vous pourrez vous présenter sans crainte devant le jury.

Les quelques conseils que j'ai eu la présomption de vous donner, c'est à votre nature, elle-même qui nous les indique. De plus, vous sortez des entrailles du peuple. Tant mieux, n'est-pas chez lui, à la source de la vie, qu'il faut chercher la manifestation des passions ? On y sait pleurer, rire mieux que partout ailleurs, parce que les convenances mondaines n'ont pas pénétré jusqu'à la, étranglant les larmes et détournant le rire.

Ai je besoin de vous citer l'exemple de Molière lisant ses ouvrages à sa servante quand il avait à composer un rôle populaire ? — C'est vous dire que vous n'avez point à vous désoler de ne pas connaître les traditions ou de n'avoir pas suivi des cours de déclamation, car cette ancienne tradition est parfois bien étroite. Ecoutez plutôt : il a *plu à Baron*, jouant Don-Rodrigue de crracher à tel ou tel vers ; depuis lors, il est sûr que tous crracheront à ce vers..... , même s'ils n'ont pas de salive !

Ce qui embarrassera le plus vos jeunes gens, c'est, il me semble, le choix du Monologue. Eh bien ! il est préferable d'abord — pour beaucoup de raisons — de ne pas choisir des pièces trop longues. — Ensuite, il n'est pas difficile de trouver dans les œuvres de V. Hugo, de Coppée, de Musset, de Richepin (les Sardinières), dans le répertoire de Gaillardet, de Grenet-Dancourt, de Jacques Normand, de Trimoulat, de Prade, etc., etc., quelques pièces d'une longueur raisonnable, et réunissant toutes les qualités exigées du monologue dramatique ou comique.

A l'œuvre, donc, jeunes gens, et du courage ! Votre intérêt bien entendu demande que vous consacriez quelques heures à des distractions plus élevées et plus nobles que celles auxquelles se livrent vos camarades. Pas de timidité ni de fausse honte ! Les encouragements ne vous feront pas défaut..... ni les récompenses.

A bientôt.

J. MOURAUX.

Le projet de création d'un conditionnement privé

Nous avons dans un dernier numéro parlé du projet formé par une individualité en vue de la création d'un conditionnement privé destiné à concurrencer les conditions publiques municipales des deux villes de Roubaix-Tourcoing.

Nous avons dit que des démarches multiples

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 79

LE ROMAN D'UN PRÊTRE

PAR

M.-L. GAGNEUR

PREMIÈRE PARTIE

Sous ce regard, Bigourdan sentit s'évanouir son assurance. Dépitant, il tenta par le désir de sauver son amie, il rattrapait son courage et fit, dans un langage assez net, sa déposition.

— Vous dites que le docteur Crosnier accompagnait la comtesse de Sermange. Vous osez accuser ces personnes si recommandables d'un pareil méfait ? Quels motifs leur supposez-vous donc ?

Devant cette question formulée d'un ton sévère et cassant, Bigourdan n'osa énoncer son opinion, sur Mme de Sermange ; il craignait plus encore d'attaquer le médecin.

— Tout ce que je sais, dit-il, c'est qu'on a enlevé cette jeune fille malgré elle, puisqu'il a fallu l'emporter pour l'emporter.

— Oui, mais avec le consentement des ferriers Gervais.

— Comment s'y seraient-ils opposés, puisque ce sont les fermiers de Mme de Sermange ?

— Mais, mais, mon garçon, reprit le magistrat, qui êtes-vous pour vous permettre de prendre le parti de cette fille ?

— Je suis Pierre Bigourdan.

— Votre position ?

— Domestique.

— Chez qui ?

— Chez les Gervais.

— Et quelles sont les raisons qui vous poussent à venir faire cette dénonciation ?

Bigourdan reguit jusqu'à la racine des cheveux.

Le procureur s'aperçut de suite de cette rougeur.

— *C'est...* répondit Pierre, *hésitant un peu*, l'amitié que j'ai pour Mlle Suzanne. Je l'ai vue toute petite, et je l'aime comme si elle était ma fille.

— Quel âge avez-vous ?

— Trente-trois ans.

— On connaît ces affections-là, répartit le procureur avec un demi-sourire. Deviez-vous l'épouser ?

— Non, oh ! non ! monsieur le procureur.

— Vous n'y avez jamais songé ?

Bigourdan redevint cramoisi.

— Un instant, si, j'y avais songé, parce que je la voyais malheureuse d'aimer un homme qui ne l'aimait point ; mais depuis qu'elle avait été fiancée à un autre, je n'y pensais plus.

— Qui devait-elle épouser ?

Pierre raconta alors dans son langage naïf l'amour de Suzanne pour Daniel. Puis il ajouta que le seigneur et Mme de Sermange ne voulaient point de ce mariage.

— Et c'est sans doute pour cela, conclut-il, qu'ils ont commandé la pauvre petite.

Ce récit ne convainquit aucunement le procureur que Bigourdan pouvait avoir raison ou du moins il ne voulut pas en convenir.

— Mais, dites-moi, mon garçon, dit-il, je sais m'informer au juste de ce qui s'est passé. Mais en connaissant comme je les connais, le docteur Crosnier et Mme de Sermange, je suis persuadé d'avance que vous vous êtes singulièrement exagéré cette action toute simple et même fort louable.

Il s'agit tout bonnement, ainsi que je crois le comprendre, d'un changement d'air, qui doit ramener cette jeune fille à la santé. Et vous n'avez vu qu'une chose, vous qui êtes amoureux, c'est qu'on l'enlevait à vos soins. Tranquillisez-vous, et surtout ne faites aux m fâcheux commentaire au sujet de cette affaire ; autrement ce serait vous qui pourriez fort bien vous être traduit en justice comme calomniateur. Dormez donc sur vos oreilles, et tâchez surtout de vous calmer ; car vous n'avez tout l'air d'avoir un peu perdu la tête.

— Non, monsieur le procureur, je n'ai pas perdu la tête ; j'ai un grand chagrin, parce que je ne vois pas Mlle Suzanne vous dire. Mais puisque vous me promettez de tirer l'affaire au clair, c'est bon, j'attendrai quelques jours. Seulement, si dans huit jours...

— Eh bien ! que ferez-vous ?

— Je ne sais pas, répondit Bigourdan. Et son œil noir brilla terrible dans son visage pâle.

Le procureur fut si frappé de ce regard qu'il se remémorant toutes les paroles du procureur, il comprit bien qu'il n'avait rien à attendre de ses investigations.

III

Le doute

Dans le conversation qu'il surprit entre le comte de Noailles et le Défroqué, Maufrac trouva prétexte de retourner au château de Sermange dans trop faire fâcher son oncle.

Il sortait donc dès le lendemain.

Balbine se levait, douillettement enveloppée d'un long peignoir en soie brochée rose pâle ; ses cheveux dénoués tombaient sur ses épaules ; ses beaux bras marmoréens sortaient d'une large manche de dentelle. Un chapelet de corail rose, roulait à son poignet, faisait ressortir le tissu fin et éclatant de la peau.

— Quoi ! de si grand matin ! s'écria-t-elle étonnée.

— En effet, je ne devais venir que ce soir ; mais il y a urgence.

— Qu'arrive-t-il donc ?

— Je suis accouru pour vous prouver que je m'inquiète de vos intérêts et même de vos passions.

— Daniel ? fit Balbine soudain anxieuse.

— Non, il s'agit de la jeune fille que vous avez enlevée.

— Enlevée ? Comment savez-vous ?

— J'ai surpris hier, sans le vouloir, l'entretien du curé de Noailles avec cet homme, ce démauvage qu'on appelle, dans le pays, le Défroqué.

Balbine, qui jusque-là était restée debout, s'affaissa plutôt qu'elle ne s'assit sur le divan.

— Eh bien ! que disaient-ils ? questionna-t-elle, cherchant à dominer son émoi.

— Vous savez qui est ce Défroqué ? demanda Maufrac en l'observant à la dérobée.

— Je l'ai rencontré plusieurs fois, répondit Balbine.

— Et... vous l'avez reconnu ? interrogea de nouveau Maufrac en dardant sur elle un regard scrutateur.

— Il m'a semblé... J'ai cru le reconnaître, en effet.

— Eh bien ! il croit que Suzanne est votre fille, et par conséquent la sienne, fit Maufrac à demi-voix. Et en effet, comme je vous l'ai dit l'autre jour, elle vous ressemble.

— Non, non, c'est impossible ! s'écria vivement Balbine, repoussant ce remords qui venait s'ajouter à tant d'autres.

— Quoi qu'il en soit, il cherche à savoir, à acquérir une certitude, des preuves. Le curé de Noailles, n'ayant pu obtenir aucun renseignement de la supérieure de l'hospice, l'a engagé à aller trouver l'inspecteur des enfants assistés.

— Ah ! fit Balbine, qui tressaillit. Alors, vous pensez qu'il faut que je le prévienne ?

— Oui ; je crois que vous n'avez pas de temps à perdre, que vous devez immédiatement aller trouver cet inspecteur et le prémunir contre la démarche qu'on va faire certainement auprès de lui. Car si le Défroqué était informé que Suzanne est sa fille, sait on quel scandale pourrait causer cet homme accusé par la misère et révolté contre toutes les lois sociales et religieuses ? Vraisemblablement, votre mari ignore votre ancienne liaison avec lui ; autrement il ne lui eût pas accordé un permis de séjour et de chasse dans ses domaines, si près de vous surtout.

— Sans doute. Ah ! cet homme cut mon cauchemar ! Que pourrais-je bien faire pour l'éloigner ?

— Je comprends, repartit Maufrac sarcastique, que ce remords vient vous offusque.

— Je ne vous permets aucun commentaire, Maufrac, de plaisanter sur ce sujet, répliqua Balbine impérieuse. Je n'en ai que trop souffert ; j'en souffre encore. Souvent même, d